



**Grand Port Fluvio-Maritime de l' Axe Seine
Direction Territoriale de Rouen**

D. RITZ, Directeur du Port

AVIS A LA NAVIGATION n° 2023 / 179

SEINE-MARITIME

Commune du Rouen

Pont Guillaume Le Conquérant

PK 243

Réduction du gabarit de navigation

En raison de la présence d'une structure métallique fichée dans le tablier du pont Guillaume Le Conquérant, rappelant verticalement au-dessus de la Seine et présentant une gêne à la navigation ; les usagers sont invités à utiliser la moitié sud (coté Rive Gauche) du chenal pour franchir l'ouvrage.

Le gabarit utilisable est de 30m de large à compter du milieu du pont vers la Rive Gauche. Il est rappelé aux usagers que le tirant d'air admissible se réduit de 1 mètre à l'extrémité du gabarit.

Les passages devront se faire de la manière suivante :

- Prendre contact avec Rouen Port 30mn avant de franchir le dispositif sur VHF73,
- Le passage devra se faire à allure modérée,
- Se tenir informé des intentions des autres usagers,
- Les avalants devront reprendre la droite du chenal après le passage,
- Les montants et avalants devront emprunter cette même voie,
- Les croisements sont interdits.

Balisage :

Un balisage lumineux (*flash blanc et verdâtre à fonctionnement nocturne et diurne*) a été mis en place à 4.50m sous la travée du pont avec réflecteur radar.

La voie de passage se situe entre le balisage lumineux et la Rive Gauche.

Nota : La structure gênante se situe à une dizaine de mètre de l'axe du pont vers la rive droite

Cet avis annule et remplace l'avis 2023/177.

Rouen, le mardi 26 décembre 2023.
Le Commandant de Port suppléant,
D. BERNIER
signé